

## Puisaye → Actualités

**URBANISME** ■ La commune table sur une économie de fonctionnement d'au moins 25.000 € par an

# Bléneau va passer au LED télécommandé

**Le Conseil municipal de Bléneau a validé le plan de financement de la modernisation de l'éclairage public. Les travaux devraient être bouclés avant l'été 2021.**

Olivier Richard  
olivier.richard@centrefrance.com

Une meilleure lumière, moins énergivore. C'est l'avantage des diodes électroluminescentes, abrégées LED (light-emitting diode, en anglais). La commune de Bléneau a décidé de les adopter pour tout son éclairage public, à l'exception de la zone d'activités, propriété de la communauté de communes de Puisaye-Forterre.

527 luminaires à changer

Quelques 527 points lumineux vont être changés, dont 305 luminaires fonctionnels ; les autres sont des luminaires dits "de style", comme des candélabres, ou des éclairages résidentiels. Tous seront pilotés grâce à un dispositif de télégestion, composé de 21 modules commandés par informatique.

« La télégestion permettra d'adapter l'intensité de l'éclairage et ses horaires de fonctionnement, en fonction des lieux, des besoins », explique le maire Alain Douhin. C'est important pour nos caméras de vidéosurveillance, pour qu'elles soient



**ÉCLAIRAGE.** La municipalité a longtemps attendu pour moderniser l'éclairage public. Elle va changer tous les points lumineux l'année prochaine et s'équiper d'un système de télégestion, grâce au soutien important du SDEY. PHOTO O. R.

### ■ Le retour de la priorité à droite ?

La commune de Bléneau envisage de modifier ses règles de circulation et de revenir à la priorité à droite. L'objectif principal est de « réduire sensiblement la vitesse sur les grands axes », a expliqué le maire Alain Douhin. Une commission municipale de circulation a été créée ; elle va étudier la situation « rue par rue » et faire des propositions.

Élu d'opposition, Pascal Meunier a voté contre la création de cette commission et le projet de priorité à droite : « La seule solution, pour ralentir la vitesse, est d'installer des coussins berlinois », a-t-il dit. « Il faut bannir tout ce qui est ralentisseur, a contesté Catherine Diez de Théron, conseillère municipale. Même à faible vitesse, ils sont très inconfortables pour les ambulances et autres véhicules de secours. »

efficaces. » La commune possède six caméras de vidéosurveillance et prévoit d'en installer trois autres dans le secteur des écoles et de la piscine.

### ■ Une opération de 788.000 €

Le conseil municipal a voté, la semaine dernière, le plan de financement. Le coût total de l'opération s'élève à 788.000 €, supporté essentiellement par le Syndicat départemental d'énergie de l'Yonne (SDEY), maître d'ouvrage. « Nous avons transféré

au SDEY notre éclairage public il y a quelques années », rappelle le maire. Reste à la charge de la commune 197.000 €. « Nous n'aurons pas besoin de recourir à l'emprunt », ajoute Alain Douhin. Un acompte de 50 % sera versé dès le début d'année prochaine, pour lancer rapidement les travaux. « Tout sera installé dans le courant de l'été 2021, annonce le maire. L'opération doit être réalisée en quatre mois. »

La commune table sur une économie de fonctionnement d'au moins 25.000 € par an. « On va gagner minimum 50 % sur la facture d'éclairage public, qui dépasse actuellement 30.000 €. Et l'entretien, estimé à 10.000 €, sera assuré gratuitement durant cinq ans. » ■

### ■ ÉTAT DU COLLÈGE

« Pas d'excès », Alain Douhin regrette les « positions désespérées » prises par les enseignants, lors de la grève du 10 novembre, « quant à l'état du bâtiment du site Alexandre-Dethou. Je comprends leur mécontentement. Le manque d'entretien est évident. Mais à vouloir trop prouver, on va à l'encontre du but recherché. Le bâtiment n'est pas en ruine. Il y a des travaux de maintenance à réaliser, qui doivent être budgétés pour donner aux élèves et aux enseignants des locaux dignes de notre époque. » Mobilisé sur le dossier, le maire a écrit le 5 novembre au président du conseil départemental pour lui demander de « surseoir à toute décision de fermeture d'un site du collège de Puisaye ». ■